



République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Nogent-sur-Seine
Commune de Faux-Villecerf

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu MAIRIE, le

mercredi 27 mars 2024 à 20:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Délibération Vote des taux d'imposition 2024
- Délibération Vote du Budget Primitif 2024
- Délibération Vote taux de fongibilité des crédits
- Délibération sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

Question(s) diverse(s) :

- information sur les manifestations à venir
- point sur les locations salle Pascal Hazouard

POUR AFFICHAGE